

**CONSEIL DE RECHERCHES EN SCIENCES NATURELLES  
ET EN GÉNIE DU CANADA**

**ÉTATS FINANCIERS (non audités)**

pour l'exercice terminé le 31 mars 2022

## **Déclaration de responsabilité de la direction englobant le contrôle interne en matière de rapports financiers**

La responsabilité de l'intégrité et de l'objectivité des états financiers ci-joints qui concernent l'exercice terminé le 31 mars 2022 et de tous les renseignements qu'ils contiennent incombe à la direction du Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada (CRSNG). Ces états financiers ont été préparés par la direction conformément aux méthodes comptables du gouvernement, lesquelles sont fondées sur les normes comptables canadiennes pour le secteur public.

La direction est responsable de l'intégrité et de l'objectivité des renseignements contenus dans ces états financiers. Certains de ces renseignements sont basés sur les meilleures estimations et le jugement de la direction, qui a tenu compte de l'importance relative. Pour s'acquitter de ses obligations au chapitre de la comptabilité et de la présentation de rapports, la direction tient des comptes qui permettent l'enregistrement centralisé des opérations financières du CRSNG. Les renseignements financiers présentés aux fins de l'établissement des Comptes publics du Canada et figurant dans les rapports sur les résultats ministériels du CRSNG concordent avec ces états financiers.

La direction est également responsable de tenir un système efficace de contrôle interne en matière de rapports financiers (CIRF) qui donne une assurance raisonnable que les renseignements financiers sont fiables, que les actifs sont protégés et que les opérations sont correctement autorisées et consignées conformément à la *Loi sur la gestion des finances publiques* et aux autres lois, règlements, autorisations et directives applicables.

La direction veille également à assurer l'objectivité et l'intégrité des données figurant dans ses états financiers en choisissant soigneusement des employés qualifiés, en assurant leur formation et perfectionnement, en prenant des dispositions pour que la répartition des responsabilités soit appropriée, en mettant en place des programmes de communication pour informer tout le personnel du CRSNG des règlements, des politiques, des normes et des pouvoirs de la direction et en faisant une évaluation annuelle axée sur le risque de l'efficacité du système de CIRF.

Le système de CIRF vise à réduire les risques à un niveau raisonnable et est fondé sur un processus continu qui permet de cerner les principaux risques, d'évaluer l'efficacité des principaux mécanismes de contrôle et d'y apporter les ajustements nécessaires.

Une évaluation axée sur le risque du système de CIRF a été réalisée pour l'exercice qui a pris fin le 31 mars 2022 conformément à la *Politique sur la gestion financière* du Conseil du Trésor. Les résultats de cette évaluation et les plans d'action sont résumés dans l'annexe.

L'efficacité et la pertinence du système de contrôle interne du CRSNG font l'objet d'un examen par le personnel chargé de l'audit interne, qui réalise des audits périodiques des différents secteurs opérationnels du CRSNG, ainsi que par le Comité de vérification indépendant, qui supervise les responsabilités de la direction relatives au maintien de systèmes de contrôle adéquats et à la qualité des rapports financiers et qui recommande les états financiers au président.

Alejandro Adem, MSRC  
Président

Ottawa, Canada

Le 22 août 2022

Dominique Osterrath  
Dirigeante principale des finances

## CONSEIL DE RECHERCHES EN SCIENCES NATURELLES ET EN GÉNIE

### État de la situation financière

au 31 mars

(en milliers de dollars)

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
<b>Passifs</b>		
Créditeurs et charges à payer [Note 4]	55 676	39 911
Indemnités de vacances et congés compensatoires	3 737	2 731
Avantages sociaux futurs [Note 5b]	459	501
<b>Total des passifs nets</b>	<b>59 872</b>	<b>43 143</b>
<b>Actifs financiers</b>		
Montant à recevoir du Trésor	50 212	36 353
Débiteurs et avances [Note 6]	5 983	4 437
<b>Total des actifs financiers nets</b>	<b>56 195</b>	<b>40 790</b>
<b>Dette nette ministérielle</b>	<b>3 677</b>	<b>2 353</b>
<b>Actifs non financiers</b>		
Charges payées d'avance	651	913
Immobilisations corporelles [Note 7]	3 993	2 069
<b>Total des actifs non financiers</b>	<b>4644</b>	<b>2 982</b>
<b>Situation financière nette ministérielle</b>	<b>967</b>	<b>629</b>

Obligations contractuelles et engagements [Note 8]

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Original signé par

Alejandro Adem, MSRC

Président

Ottawa, Canada

Le 22 août 2022

Original signé par

Dominique Osterrath

Dirigeante principale des finances

**CONSEIL DE RECHERCHES EN SCIENCES NATURELLES ET EN GÉNIE**  
**État des résultats et de la situation financière nette ministérielle**  
**pour l'exercice terminé le 31 mars**  
(en milliers de dollars)

	<u>2022</u>	<u>2022</u>	<u>2021</u>
	Résultats prévus		
<b>Charges</b>			
Financement de la recherche et de la formation en sciences naturelles et en génie	1 357 611	1 383 556	1 459 191
Services internes	29 982	29 372	32 688
<b>Total des charges</b>	<b>1 387 593</b>	<b>1 412 928</b>	<b>1 491 879</b>
<b>Revenus</b>			
Revenus divers	179	185	133
<b>Total des revenus</b>	<b>179</b>	<b>185</b>	<b>133</b>
<b>Coût de fonctionnement net avant le financement du gouvernement et les transferts</b>	<b>1 387 414</b>	<b>1 412 743</b>	<b>1 491 746</b>
<b>Financement du gouvernement et transferts</b>			
Encaisse nette fournie par le gouvernement du Canada		1 391 892	1 487 409
Variations des montants à recevoir du Trésor		13 859	(2 015)
Services fournis gratuitement par d'autres ministères [Note 9a]		7 311	7 788
Autres éléments d'actifs transférés à d'autres ministères gouvernementaux [Note 9c]		18	-
<b>Total du financement du gouvernement et transferts</b>		<b>1 413 080</b>	<b>1 493 182</b>
<b>Coût de fonctionnement net après le financement du gouvernement et les transferts</b>		337	1 436
<b>Situation financière nette ministérielle - début de l'exercice</b>		629	( 807)
<b>Situation financière nette ministérielle - fin de l'exercice</b>		<b>967</b>	<b>629</b>

Information sectorielle [Note 10]

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

**CONSEIL DE RECHERCHES EN SCIENCES NATURELLES ET EN GÉNIE**  
**État de la variation de la dette nette ministérielle**  
**pour l'exercice terminé le 31 mars**  
(en milliers de dollars)

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
<b>Coût de fonctionnement net après le financement du gouvernement et les transferts</b>	( 337)	(1 436)
<b>Variation due aux immobilisations corporelles</b>		
Acquisition d'immobilisations corporelles [Note 7]	2 221	1 776
Amortissement des immobilisations corporelles [Note 7]	( 208)	( 364)
Ajustement des immobilisations corporelles [Note 7]	( 45)	( 17)
Perte nette sur l'aliénation d'immobilisations corporelles	( 7)	-
Produits de l'aliénation d'immobilisations corporelles	( 38)	-
<b>Total de la variation due aux immobilisations corporelles</b>	<u>1 923</u>	<u>1 395</u>
<b>Augmentation (diminution) des charges payées d'avance</b>	( 262)	367
<b>Augmentation (diminution) nette de la dette nette ministérielle</b>	<u>1 324</u>	<u>326</u>
<b>Dette nette ministérielle - début de l'exercice</b>	2 353	2 027
<b>Dette nette ministérielle - fin de l'exercice</b>	<u><u>3 677</u></u>	<u><u>2 353</u></u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

**CONSEIL DE RECHERCHES EN SCIENCES NATURELLES ET EN GÉNIE**

**État des flux de trésorerie**

**pour l'exercice terminé le 31 mars**

(en milliers de dollars)

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
<b>Activités de fonctionnement</b>		
Coût de fonctionnement net avant le financement du gouvernement et les transferts	1,412,743	1,491,746
Éléments n'affectant pas l'encaisse :		
Amortissement des immobilisations corporelles [Note 7]	( 208)	( 364)
Ajustement des immobilisations corporelles [Note 7]	( 45)	( 17)
Services fournis gratuitement par d'autres ministères [Note 9a]	(7 311)	(7 788)
Perte nette sur l'aliénation d'immobilisations corporelles	( 7)	-
Variations de l'état de la situation financière :		
Diminution (augmentation) des créditeurs et charges à payer [Note 4]	(15 765)	2 695
Diminution (augmentation) des avantages sociaux futurs [Note 5b]	42	( 2)
Diminution (augmentation) des indemnités de vacances et de congés compensatoires	(1 006)	62
Augmentation (diminution) des débiteurs et avances [Note 6]	1 546	(1 066)
Augmentation (diminution) des charges payées d'avance	( 262)	367
Augmentation d'autres éléments d'actifs transférés à d'autres ministères gouvernementaux [Note 9c]	( 18)	-
<b>Encaisse utilisée pour les activités de fonctionnement</b>	<b><u>1 389 709</u></b>	<b><u>1 485 633</u></b>
<b>Activités d'investissement en immobilisations</b>		
Acquisition d'immobilisations corporelles [Note 7]	2 221	1 776
Produits de l'aliénation d'immobilisations corporelles	( 38)	-
<b>Encaisse utilisée pour les activités d'investissement en immobilisations</b>	<b><u>2 183</u></b>	<b><u>1 776</u></b>
<b>Activités de financement</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Encaisse nette fournie par le gouvernement du Canada</b>	<b><u>1 391 892</u></b>	<b><u>1 487 409</u></b>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

**Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada**  
**Notes aux états financiers**  
**pour l'exercice terminé le 31 mars**

**1. Pouvoirs et objectifs**

Le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie (CRSNG) a été constitué en 1978 au titre de la *Loi sur le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie* et est un établissement public nommé à l'annexe II de la *Loi sur la gestion des finances publiques*. Il a pour but de contribuer à faire du Canada un pays de découvreurs et d'innovateurs au profit de tous les Canadiens en appuyant des étudiants, des stagiaires postdoctoraux, des professeurs d'université et des partenariats de recherche universités-industrie. Ses subventions, bourses et dépenses de fonctionnement sont financées par des autorisations budgétaires temporaires. Les avantages sociaux des employés sont financés par des autorisations législatives. Le CRSNG atteint ses objectifs grâce aux programmes suivants.

a) Financement de la recherche et de la formation en sciences naturelles et en génie

Le CRSNG appuie et fait rayonner la recherche et la formation en recherche dans le domaine des sciences naturelles et du génie au moyen de subventions et de bourses, afin de développer le talent, de stimuler les découvertes et d'appuyer l'innovation qui apporte des retombées économiques et sociales aux Canadiens.

b) Services internes

Le CRSNG et le Conseil de recherches en sciences humaines (CRSH) partagent des services internes d'administration générale, de ressources humaines, de finances, d'administration des octrois, de gestion et de technologie de l'information, d'évaluation de programme et d'audit. Ce modèle de services administratifs communs s'est révélé très efficace pour les deux organismes subventionnaires fédéraux. De plus, le CRSNG a ses propres services de gestion pour répondre à ses besoins distincts en matière de gouvernance, d'élaboration de politiques, de planification, de statistiques, de mesure du rendement, de communication et de relations internationales. Les Services internes offrent des fonds de fonctionnement et d'entretien à l'ensemble de l'organisation. Ils sont essentiels à l'exécution des programmes et d'autres obligations de l'organisme; ils visent les activités axées sur l'ensemble de l'organisation plutôt que celles qui appuient un programme particulier.

**2. Sommaire des principales conventions comptables**

Ces états financiers ont été préparés conformément aux conventions comptables du gouvernement énoncées ci-après, lesquelles s'appuient sur les normes comptables canadiennes pour le secteur public. La présentation et les résultats qui découlent de l'utilisation des conventions comptables énoncées ne donnent lieu à aucune différence importante par rapport aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Voici les principales conventions comptables.

a) Autorisations parlementaires

Le CRSNG est financé par le gouvernement du Canada au moyen d'autorisations parlementaires. La présentation des autorisations consenties à l'organisme ne correspond pas à la présentation des rapports financiers selon les principes comptables généralement reconnus, étant donné que les

**Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada**  
**Notes aux états financiers (non audités)**  
**pour l'exercice terminé le 31 mars**

autorisations sont fondées, dans une large mesure, sur les besoins de trésorerie. Par conséquent, les postes comptabilisés dans l'état des résultats et de la situation financière nette ministérielle et dans l'état de la situation financière ne sont pas nécessairement les mêmes que ceux qui sont prévus par les autorisations parlementaires. La note 3 présente un rapprochement entre les deux méthodes de présentation des rapports financiers. Les montants des résultats prévus présentés dans les sections « Charges » et « Revenus » de l'état des résultats et de la situation financière nette ministérielle correspondent aux montants rapportés dans l'état des résultats prospectifs qui a été intégré au *Plan ministériel de 2021-2022*. Les montants des résultats prévus n'ont pas été intégrés à la section « Financement du gouvernement et transferts » de l'état des résultats et de la situation financière nette ministérielle, ni dans l'état de la variation de la dette nette ministérielle, parce qu'ils n'ont pas été intégrés au *Plan ministériel de 2021-2022* du CRSNG.

b) Encaisse nette fournie par le gouvernement

Le CRSNG fonctionne au moyen du Trésor, qui est administré par le receveur général du Canada. La totalité de l'encaisse reçue par le CRSNG est déposée au Trésor, et tous les décaissements faits par l'organisme sont prélevés sur le Trésor. L'encaisse nette fournie par le gouvernement est la différence entre toutes les entrées de fonds et toutes les sorties de fonds, y compris les opérations entre les ministères au sein du gouvernement fédéral.

c) Montants à recevoir du Trésor

Les montants à recevoir du Trésor découlent d'un écart temporaire en fin d'exercice entre le moment où une opération affecte les autorisations et le moment où elle est traitée par le Trésor. Ils correspondent au montant net de l'encaisse que le CRSNG a le droit de prélever sur le Trésor sans autre autorisation pour acquitter ses passifs.

d) Revenus

Les revenus divers sont constatés dans l'exercice où s'est produite l'opération ou l'activité qui a donné lieu à ces revenus.

Les fonds reçus de tiers de l'extérieur à des fins précises sont comptabilisés à leur réception comme revenus reportés. Ils sont constatés dans l'exercice où les charges connexes ont été engagées.

Les revenus divers comprennent les revenus disponibles et non disponibles. Les revenus non disponibles ne peuvent servir à acquitter les passifs du CRSNG. Même si l'on s'attend à ce que le président maintienne le contrôle comptable, il n'a pas l'autorité sur la disposition des revenus non disponibles. C'est pourquoi les revenus non disponibles sont considérés comme étant gagnés pour le compte du gouvernement du Canada et sont donc présentés en réduction du montant brut des revenus de l'organisme.

e) Charges

Les charges sont consignées selon la méthode de comptabilité d'exercice.

Les subventions et bourses (paiements de transfert) sont passées en charges lorsque le paiement est autorisé et que le bénéficiaire satisfait aux critères d'admissibilité ou aux droits établis pour le programme de paiements de transfert.

**Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada**  
**Notes aux états financiers (non audités)**  
**pour l'exercice terminé le 31 mars**

Les indemnités de vacances et de congés compensatoires sont passées en charges au fur et à mesure que les employés en acquièrent les droits en vertu de leurs conditions d'emploi.

Les services fournis gratuitement par d'autres ministères pour les locaux et les cotisations de l'employeur aux régimes de soins de santé et de soins dentaires sont comptabilisés à titre de charges de fonctionnement à leur valeur comptable. Ce financement est également présenté au titre de financement public.

f) Avantages sociaux futurs des employés

(i) Prestations de retraite : Les employés admissibles participent au Régime de retraite de la fonction publique (le régime), un régime d'avantages sociaux multiemployeurs administré par le gouvernement du Canada. Les cotisations du CRSNG au régime sont passées en charges dans l'exercice où elles sont engagées et représentent l'obligation totale du CRSNG associée au régime. La responsabilité du CRSNG relative au régime se limite au versement de ses cotisations. Les excédents ou déficits actuariels sont constatés dans les états financiers du gouvernement du Canada, le répondant du régime.

(ii) Indemnités de départ : L'accumulation d'indemnités de départ pour les départs volontaires a cessé pour les groupes d'employés admissibles. L'obligation restante est calculée à l'aide de l'information provenant des résultats du passif déterminé sur une base actuarielle pour les indemnités de départ des employés de l'ensemble du gouvernement.

g) Débiteurs et avances

Les débiteurs et les avances sont présentés au moindre du coût ou de la valeur nette de réalisation. Une provision est établie pour les débiteurs et les avances dont le recouvrement est incertain.

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. Il n'est pas important pour le CRSNG. Les débiteurs et les avances sont payables sur demande. La plupart des débiteurs et des avances sont payables par d'autres ministères et organismes gouvernementaux et représentent un risque de perte minime. Le risque de crédit maximal auquel est exposé le CRSNG correspond à la valeur comptable de ses débiteurs et avances.

h) Passifs éventuels

Les passifs éventuels sont des obligations éventuelles qui peuvent devenir réelles selon la réalisation ou non d'un ou de plusieurs événements futurs. S'il est probable que l'événement futur surviendra ou non et qu'une estimation raisonnable de la perte peut être établie, une provision est comptabilisée, et une charge est comptabilisée dans les autres charges. Si la probabilité de l'événement ne peut être déterminée ou s'il est impossible d'établir une estimation raisonnable, l'éventualité est présentée dans les notes afférentes aux états financiers.

## **Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada**

### **Notes aux états financiers (non audités)**

#### **pour l'exercice terminé le 31 mars**

i) Incertitude relative à la mesure

La préparation des états financiers exige de la direction qu'elle effectue des estimations et formule des hypothèses qui ont une incidence sur les montants comptabilisés et divulgués au titre des actifs, des passifs, des revenus et des charges dans les états financiers et les notes complémentaires au 31 mars. Lorsqu'elle prépare les états financiers, la direction juge que les estimations et les hypothèses sont raisonnables. Les principaux éléments pour lesquels des estimations sont faites sont le passif au titre d'avantages sociaux futurs et de la durée de vie utile des immobilisations corporelles. Il est possible que les résultats réels diffèrent grandement des estimations. Les estimations de la direction sont examinées périodiquement et, à mesure que les ajustements deviennent nécessaires, ils sont constatés dans les états financiers de l'exercice où ils sont connus.

j) Opérations entre apparentés

Les opérations entre apparentés, autres que les opérations interentités, sont comptabilisées à la valeur d'échange.

Les opérations interentités sont des opérations entre les entités sous contrôle commun. Les opérations interentités, autres que les opérations de restructuration, sont comptabilisées sur une base brute et sont évaluées à la valeur comptable, sauf dans les cas suivants :

- i) les services à recouvrement des coûts sont comptabilisés à titre de revenus et de charges sur une base brute et mesurés à la valeur d'échange;
- ii) certains services reçus gratuitement sont comptabilisés aux fins des états financiers ministériels à la valeur comptable. Les autres opérations entre apparentés, autres que les opérations interentités, sont comptabilisées à la valeur d'échange.

### **3. Autorisations parlementaires**

Le CRSNG reçoit son financement au moyen d'autorisations parlementaires annuelles. Les éléments comptabilisés dans l'état de la situation financière et dans l'état des résultats et de la situation financière nette ministérielle d'un exercice peuvent être financés au moyen d'autorisations parlementaires qui sont approuvées dans un exercice précédent, pendant l'exercice en cours ou dans un exercice futur. Par conséquent, les résultats nets des activités de fonctionnement du CRSNG pour l'exercice diffèrent s'ils sont présentés selon le financement octroyé par le gouvernement ou selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les différences sont rapprochées dans les tableaux suivants.

**Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada**  
**Notes aux états financiers (non audités)**  
**pour l'exercice terminé le 31 mars**

**a) Rapprochement du coût de fonctionnement net et des autorisations parlementaires de l'exercice en cours utilisées :**

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
	(en milliers de dollars)	
Coût de fonctionnement net avant le financement du gouvernement et les transferts	1 412 743	1 491 746
Ajustements pour les postes ayant une incidence sur le coût de fonctionnement net, mais n'ayant pas d'incidence sur les autorisations :		
Revenus divers	185	133
Amortissement des immobilisations corporelles	( 208)	( 364)
Ajustement des immobilisations corporelles	( 45)	( 17)
Services fournis gratuitement par d'autres ministères	(7 311)	(7 788)
Perte sur l'aliénation d'immobilisations corporelles	( 7)	-
Diminution (augmentation) des indemnités de vacances et de congés compensatoires	(1 006)	62
Diminution (augmentation) des avantages sociaux futurs des employés	42	( 2)
Remboursement de charges des exercices antérieurs	6 935	2 420
Autres ajustements	<u>( 3)</u>	<u>( 3)</u>
Total pour les postes ayant une incidence sur le coût de fonctionnement net, mais n'ayant pas d'incidence sur les autorisations	(1 418)	(5 559)
Ajustements pour les postes n'ayant pas d'incidence sur le coût de fonctionnement net, mais ayant une incidence sur les autorisations :		
Acquisitions d'immobilisations corporelles	2 221	1 776
Diminution (augmentation) des salaires payés en trop	11	145
Autres éléments d'actifs transférés à d'autres ministères gouvernementaux	18	-
Produits de l'aliénation d'immobilisations corporelles	( 38)	-
Augmentation (diminution) des charges payées d'avance	<u>( 262)</u>	<u>367</u>
Total pour les postes n'ayant pas d'incidence sur le coût de fonctionnement net, mais ayant une incidence sur les autorisations	1 950	2 288
<b>Autorisations de l'exercice en cours utilisées</b>	<u><b>1 413 275</b></u>	<u><b>1 488 475</b></u>

**Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada**  
**Notes aux états financiers (non audités)**  
**pour l'exercice terminé le 31 mars**

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
	(en milliers de dollars)	
<b>Autorisations fournies :</b>		
Crédit 5 – Subventions	1 354 676	1 314 087
Crédit 1 - Dépenses de fonctionnement	66 684	57 979
Contributions prévues par la loi aux régimes d'avantages sociaux des employés	7 670	6 384
Dépense des produits de la vente de biens excédentaires de l'État	34	-
Utilisation des revenus aux termes du paragraphe 4 (2) de la <i>Loi sur le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie</i>	175	130
Paiements pour soutenir les étudiants et les jeunes touchés par la COVID-19 en vertu de la <i>Loi sur les paiements relatifs aux événements de santé publique d'intérêt national</i>	-	114 858
<b>Moins :</b>		
Autorisations disponibles pour des exercices ultérieurs	( 54)	( 873)
Périmés : Subventions	(12 837)	(1 443)
Périmés : Fonctionnement	(3 073)	(2 647)
<b>Autorisations de l'exercice en cours utilisées</b>	<u><b>1 413 275</b></u>	<u><b>1 488 475</b></u>

**Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada**  
**Notes aux états financiers (non audités)**  
**pour l'exercice terminé le 31 mars**

#### **4. Crédoiteurs et charges à payer**

Les crédoiteurs et les charges à payer sont évalués au coût. Le tableau suivant présente des renseignements sur les crédoiteurs et les charges à payer du CRSNG.

(en milliers de dollars)

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
Crédoiteurs – autres ministères et organismes	4 401	3 312
Crédoiteurs – parties externes	47 122	32 379
Total des crédoiteurs	<u>51 523</u>	<u>35 691</u>
Charges à payer	4 153	4 220
Total des crédoiteurs et des charges à payer	<u>55 676</u>	<u>39 911</u>

#### **5. Avantages sociaux futurs**

##### **a) Prestations de retraite**

Les employés du CRSNG participent au régime, qui est parrainé et administré par le gouvernement du Canada. Les prestations de retraite s'accumulent sur une période maximale de 35 ans au taux de 2 % par année de service ouvrant droit à pension, multiplié par la moyenne des gains des cinq meilleures années consécutives. Elles sont harmonisées avec les prestations du Régime de pensions du Canada ou du Régime des rentes du Québec et indexées selon l'inflation.

Les employés et le CRSNG contribuent au coût du régime. En raison des modifications apportées à la *Loi sur la pension de la fonction publique* à la suite de la mise en œuvre des dispositions liées au *Plan d'action économique de 2012*, les employés cotisants ont été répartis en deux groupes – les cotisants du premier groupe sont les membres au 31 décembre 2012 et ceux du deuxième groupe, les membres qui ont adhéré au régime à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2013. Le taux de cotisation est différent pour chaque groupe.

Le montant des charges s'élevait à 5 182 053 \$ en 2021-2022 (comparativement à 4 499 900 \$ en 2020-2021). La responsabilité du CRSNG relative au régime se limite au versement de ses cotisations. Les excédents ou les déficits actuariels sont constatés dans les états financiers du gouvernement du Canada, le répondant du régime.

##### **b) Indemnités de départ**

Auparavant, les indemnités de départ accordées aux employés du CRSNG étaient basées sur l'admissibilité de l'employé, les années de service et le salaire au moment de la cessation d'emploi. Par contre, depuis 2011, l'accumulation d'indemnités de départ pour les départs volontaires a cessé progressivement pour la majorité des employés. Les employés visés par ces changements ont eu

**Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada**  
**Notes aux états financiers (non audités)**  
**pour l'exercice terminé le 31 mars**

la possibilité de recevoir la totalité ou une partie de la valeur des avantages accumulés jusqu'à présent ou d'encaisser la valeur totale ou restante des avantages au moment où ils quitteront la fonction publique. Au 31 mars 2022, la majorité des règlements pour encaisser la valeur des indemnités étaient complétés. Ces indemnités ne sont pas capitalisées et conséquemment, les remboursements de l'obligation actuelle seront prélevés sur les autorisations futures.

Voici les changements survenus dans l'obligation durant l'année.

**(en milliers de dollars)**

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
Obligation au titre des prestations constituées - début de l'exercice	501	499
Charge (gain) pour l'exercice	4	11
Prestations versées pendant l'exercice	(46)	(9)
<b>Obligation au titre des prestations constituées - fin de l'exercice</b>	<b><u>459</u></b>	<b><u>501</u></b>

## **6. Débiteurs et avances**

Le tableau suivant présente des renseignements détaillés sur les débiteurs et les avances du CRSNG.

**(en milliers de dollars)**

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
Débiteurs - autres ministères et organismes	5 381	3 515
Débiteurs - parties externes	377	708
Débiteurs - employés	225	214
<b>Débiteurs nets</b>	<b><u>5 983</u></b>	<b><u>4 437</u></b>

Le CRSNG n'a pas de provision pour créances douteuses sur les débiteurs externes.

**Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada**  
**Notes aux états financiers (non audités)**  
**pour l'exercice terminé le 31 mars**

**7. Immobilisations corporelles**

Toutes les immobilisations corporelles et améliorations locatives dont le coût initial individuel est égal ou supérieur à 5 000 \$ sont comptabilisées à leur coût d'acquisition. Le CRSNG n'inscrit pas les immobilisations incorporelles à l'actif.

L'amortissement des immobilisations corporelles est calculé comme suit selon la méthode linéaire pendant la durée de vie utile estimée du bien.

Catégorie d'immobilisations	Période d'amortissement
Matériel informatique	3 ans
Logiciels achetés et développés	5 ans
Matériel et outillage	5 ans
Autre matériel (y compris le mobilier)	7 ans
Véhicules à moteur	7 ans
Améliorations locatives	Le moindre du reste de la durée du bail ou de la durée de vie de l'amélioration

Les immobilisations en construction sont comptabilisées dans la catégorie applicable dans l'exercice où elles deviennent utilisables et ne sont amorties qu'à partir de cette date.

(en milliers de dollars)

Catégorie d'immobilisations	Coût					Amortissement cumulé				Valeur comptable nette	
	Solde d'ouverture	Acquisitions (*)	Ajustements	Aliénations et radiations	Solde de clôture	Solde d'ouverture	Amortissement	Aliénations et radiations	Solde de clôture	2022	2021
Matériel informatique	6,640	295	-	-	6,935	6,366	142	-	6,508	427	274
Logiciels achetés et développés	13,891	83	(9)	-	13,965	13,797	42	-	13,839	126	94
Matériel et outillage	612	-	(36)	-	576	570	6	-	576	-	42
Autre matériel (y compris le mobilier)	4,100	-	-	-	4,100	4,100	-	-	4,100	-	-
Améliorations locatives	4,085	-	-	4,085	-	4,056	18	(4 074)	-	-	29
Véhicules automobiles	39	-	-	39	-	6	-	(6)	-	-	33
Biens en construction	1,597	1,843	-	-	3,440	-	-	-	-	3,440	1 597
<b>Total</b>	<b>30 964</b>	<b>2 221</b>	<b>(45)</b>	<b>(4 124)</b>	<b>29 016</b>	<b>28 895</b>	<b>208</b>	<b>(4 080)</b>	<b>25 023</b>	<b>3 993</b>	<b>2 069</b>

\* Ajustements aux charges à payer des exercices précédents

**Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada**  
**Notes aux états financiers (non audités)**  
**pour l'exercice terminé le 31 mars**

**8. Obligations et droits contractuels**

Le paiement des subventions et des bourses qui se prolongent dans de futurs exercices est assujéti à la réception des fonds parlementaires.

De par leur nature, les activités du CRSNG peuvent donner lieu à de gros contrats et obligations pluriannuels en vertu desquels l'organisme sera tenu d'effectuer des paiements échelonnés sur plusieurs années pour mettre en œuvre ses programmes de paiements de transfert ou lorsqu'il recevra les services ou les biens. Voici les principales obligations contractuelles pour lesquelles une estimation raisonnable peut être faite.

(en milliers de dollars)

	2022	2023	2024	2025	2026 et ultérieurs	Total
Subventions et bourses	963 086	592 744	358 776	183 292	114 015	2 211 913
Fonctionnement	6 155	115	86	85	5	6 446
<b>Total</b>	<b>969 241</b>	<b>592 859</b>	<b>358 862</b>	<b>183 377</b>	<b>114 020</b>	<b>2 218 359</b>

**9. Opérations entre apparentés**

En vertu du principe de propriété commune, le CRSNG est apparenté à tous les ministères, organismes et sociétés d'État du gouvernement du Canada. Les apparentés comprennent entre autres les membres des principaux dirigeants ou de leur famille proche et les entités contrôlées en tout ou en partie par un membre des principaux dirigeants ou de leur famille proche.

Le CRSNG conclut des opérations avec ces entités dans le cours normal de ses activités et selon des modalités commerciales normales. Au cours de l'année, il a reçu des services communs fournis gratuitement par d'autres ministères, comme il est indiqué ci-dessous.

**a) Services fournis gratuitement par d'autres ministères**

Au cours de l'exercice, le CRSNG a reçu gratuitement des services de certaines organisations de services communs relatifs aux locaux et aux cotisations de l'employeur aux régimes de soins de santé et de soins dentaires. Ces services gratuits ont été constatés à la valeur comptable comme suit dans l'état des résultats et de la situation financière nette ministérielle.

(en milliers de dollars)

	2022	2021
Locaux	2 443	4 087
Cotisations de l'employeur aux régimes de soins de santé et de soins dentaires	4 868	3 701
<b>Total</b>	<b>7 311</b>	<b>7 788</b>

**Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada**  
**Notes aux états financiers (non audités)**  
**pour l'exercice terminé le 31 mars**

Le gouvernement a centralisé certaines de ses activités administratives de manière à optimiser l'efficacité et l'efficacité de la prestation des programmes auprès du public. Il fait donc appel à des organismes centraux et à des organisations de services communs, de sorte qu'un seul ministère fournisse gratuitement des services à tous les autres ministères et organismes. Le coût de ces services, qui comprennent les services de paie et d'émission de chèques offerts à tous les ministères et organismes par Services publics et Approvisionnement Canada, n'est pas intégré à l'état des résultats et de la situation financière nette ministérielle.

**b) Administration de programmes pour le compte d'autres ministères**

Le CRSNG administre des fonds qu'il reçoit d'autres ministères et organismes gouvernementaux pour octroyer des subventions et des bourses et verser les paiements connexes en leur nom. Pendant l'exercice, il a administré des fonds de subventions et de bourses d'une valeur de 119 358 \$ (comparativement à 584 753 \$ en 2020-2021). Ces charges sont inscrites dans les états financiers des ministères ou organismes qui ont fourni les fonds et non dans les états financiers du CRSNG.

Dans certaines situations où l'administration des fonds au nom d'autres ministères et organismes fédéraux lui impose un lourd fardeau, le CRSNG prélève des frais d'administration. Pour l'exercice, ces frais s'élèvent à 0 \$ (comparativement à 5 566 \$ en 2020-2021) et sont déduits des charges de fonctionnement de l'organisme.

**c) Autres transferts d'actifs en provenance d'autres ministères**

En 2021-2022, le CRSNG a reçu d'autres ministères un transfert au titre de transactions liées aux trop-payés salariaux dans le cadre des ajustements interministériels de Phénix. Ces trop-payés sont recouverts dans le contexte du processus établi par les organismes pour le paiement des salaires.

**10. Information sectorielle**

La présentation de l'information sectorielle est basée sur le cadre des résultats ministériels du CRSNG. La présentation par secteur est fondée sur les conventions comptables décrites à la note 2. Le tableau suivant présente les charges engagées pour les principaux programmes, selon l'article principal de dépenses et le type principal de revenus. Voici les résultats de chaque secteur pour la période.

**Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada**  
**Notes aux états financiers (non audités)**  
**pour l'exercice terminé le 31 mars**

(en milliers de dollars)	<b>Financement de la recherche et de la formation en sciences naturelles et en génie</b>	<b>Services internes</b>	<b>2022 Total</b>	<b>2021 Total</b>
<b>Paiements de transfert</b>				
Subventions et bourses	1 335 028	-	1 335 028	1 423 247
<b>Charges de fonctionnement</b>				
Salaires et avantages sociaux des employés	45 750	19 781	65 531	52 942
Locaux et locations	177	3 267	3 444	4 978
Services professionnels et spécialisés	2 048	2 848	4 896	7 230
Transport et communications	192	534	726	444
Amortissement des immobilisations corporelles	-	1 279	1 279	1 339
Information	119	742	861	878
Services publics, fournitures et approvisionnements	5	40	45	78
Acquisition de matériel et d'outillage	222	821	1 043	640
Réparation et entretien	15	60	75	103
Autres	-	-	-	-
<b>Total des charges de fonctionnement</b>	48 528	29 372	77 900	68 632
<b>Total des charges</b>	1 383 556	29 372	1 412 928	1 491 879
<b>Revenus</b>				
Revenus divers	-	185	185	133
<b>Total des revenus</b>	-	185	185	133
<b>Coût net des activités avant le financement du gouvernement et les transferts</b>	<b>1 383 556</b>	<b>29 187</b>	<b>1 412 743</b>	<b>1 491 746</b>